

Le Président de la République a présenté, depuis l'île Longue, une réorientation majeure de la doctrine française de dissuasion nucléaire, dans un contexte international jugé plus dangereux et instable que jamais.

Tout en réaffirmant le rôle central de la force de frappe dans la stratégie de défense nationale, il annonce une modernisation accélérée des moyens (nouvelle génération de SNLE, missile M51.3, nouvelle tête nucléaire, programme de missiles hypersoniques) et surtout une augmentation du nombre de têtes nucléaires et la fin de toute communication officielle sur le volume de l'arsenal. Il réaffirme également le caractère strictement stratégique de l'arme nucléaire française, le refus d'une doctrine d'emploi tactique ou de riposte graduée, et maintient la rupture nette entre nucléaire et conventionnel.

S'appuyant sur la montée en puissance des arsenaux russe et chinois, la prolifération en Asie et les crises en Europe et au Moyen-Orient, le chef de l'État introduit le concept de « *dissuasion avancée* », destiné à donner une profondeur européenne à la dissuasion française, sans partage de la décision ultime. Ce dispositif passera par des coopérations renforcées avec plusieurs partenaires européens (Royaume-Uni, Allemagne, Pologne, Pays-Bas, Belgique, Grèce, Suède, Danemark, entre autres), la participation à des exercices, la dispersion de forces aériennes stratégiques sur le continent et un effort commun sur les capacités d'alerte avancée, de défense aérienne et de frappe dans la profondeur.

Le Président défend une posture à la fois de fermeté – pour garantir la crédibilité de la dissuasion – et de responsabilité, en rappelant le bilan français en matière de maîtrise des armements, la nécessité de reconstruire une architecture de sécurité européenne et l'horizon lointain d'un monde sans armes nucléaires, en parallèle d'une promotion active du nucléaire civil.

[View Fullscreen](#)

[Aller au contenu PDF](#)